

## Aider à prévenir les incidents et les accidents liés à la médication

Élément du Système canadien de déclaration et de prévention des incidents médicamenteux (SCDPIM).

Volume 1, numéro 2

## Bulletin

Le 10 mars 2010

### Les consommateurs peuvent jouer un rôle dans la prévention des accidents liés à la médication – Lisez votre prescription!

Vous demandez-vous ce que les consommateurs peuvent faire pour contribuer à la prévention des accidents liés à la médication? Voici un exemple de cas où l'information soumise par un consommateur a été utilisée par l'ISMP Canada comme moyen de prévenir les accidents liés à la médication.

Le consommateur en question avait une prescription d'insuline pour injection matin et soir à l'aide d'un stylo injecteur. Après avoir pris sa dose matinale d'insuline, il a été trouvé en sueur et presque inconscient. Heureusement, une personne de son entourage a compris qu'il s'agissait de symptômes d'hypoglycémie et lui a donc donné un aliment sucré, suivi d'autre nourriture.

Que s'est-il passé? Le consommateur s'était récemment procuré des boîtes d'insuline à la pharmacie. La plupart de ces boîtes contenaient le bon produit, mais l'une d'entre elles contenait une insuline à action rapide. Personne n'avait remarqué que cette boîte s'était immiscée parmi les autres. Le consommateur a déclaré l'incident à l'ISMP Canada dans l'espoir d'empêcher cette erreur de se reproduire.



Les produits d'insuline sont souvent disposés côte à côte dans le réfrigérateur de la pharmacie. Dans le contexte qui nous intéresse, l'ISMP Canada a remarqué que les emballages et les étiquettes des deux produits d'insuline étaient très semblables. Par ailleurs, même si la pharmacie disposait d'un système de lecture de codes à barres pour vérifier les médicaments, une seule boîte (laquelle contenait incidemment le bon produit) avait été passée au lecteur. L'ISMP Canada, concluant qu'une erreur comme

celle-ci pouvait survenir dans n'importe quelle pharmacie, a émis un bulletin pour rappeler aux autres pharmacies à quel point il est important de vérifier et de passer chaque emballage au lecteur au moment de la délivrance des médicaments et de repenser la disposition des boîtes d'insuline dans leur réfrigérateur. En outre, l'Institut a suggéré que chaque médicament, emballage et étiquette soit passé en revue avec le consommateur au moment où celui-ci vient les chercher afin de procéder à une vérification additionnelle. L'ISMP Canada a également fait part au fabricant du problème posé par la similarité des emballages et des étiquettes des deux produits d'insuline.

Voici ce que l'ISMP Canada suggère aux consommateurs : Vérifiez toujours attentivement vos médicaments lorsque vous allez les chercher à la pharmacie. Si vos médicaments, leur emballage ou les directives liées à leur emploi changent sans explication, consultez votre pharmacien! Et n'oubliez pas de déclarer tout accident lié à la médication à l'ISMP Canada. Grâce à votre aide, nous pouvons empêcher d'autres cas de préjudices associés aux accidents liés à la médication. Il suffit de déclarer ces accidents par l'intermédiaire de notre nouveau site Web à l'adresse [www.medicamentssecuritaires.ca](http://www.medicamentssecuritaires.ca).